

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2022-2023/2
Titre	CE1D
Matière	Sciences

**Direction des jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Sciences

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études du 1^e degré de l'Enseignement Secondaire

●●● Programme

Numéro de programme : 58/2000/240 (2e édition)

Lien :

[http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/58-2000-240%20\(2e%20%C3%A9dition\).pdf](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/58-2000-240%20(2e%20%C3%A9dition).pdf)

●●● Contenu

Les domaines concernés par l'évaluation relèvent des Socles de compétences, c'est-à-dire l'énergie, les êtres vivants, l'air, l'eau et le sol, la matière.

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

L'épreuve consiste en un examen écrit.

Elle est fixée au **mercredi 28 juin 2023**.

La durée de passation de l'épreuve de sciences a été fixée à 150 minutes effectives. Celles-ci sont réparties en deux blocs entrecoupés d'une pause : le premier bloc est de 100 minutes et le second bloc de 50 minutes.

Le second bloc commence par le visionnage d'une expérience au format vidéo.

●●● Matériel

Matériel requis : de quoi écrire, une latte, une équerre, un crayon noir, des crayons de couleur et une gomme.

Lors de la projection de l'expérience, des feuilles de brouillon seront distribuées pour la prise de notes.

Matériel refusé : dictionnaire, fiches-outils, tout matériel électronique tel que smartphone, montre connectée, etc.

III. Evaluation et sanction des études

Le seuil de réussite à chacune des épreuves externes certificatives (mathématiques, français, sciences, langues modernes) est fixé à 50 % de moyenne globale.